

Le Medef s'engage en faveur de l'innovation et de la promotion des moyens de paiement

Publié le 2 juin 2015

Le Medef prend acte des propositions formulées aujourd'hui dans le cadre des assises des moyens de paiement et compte prendre part activement à la stratégie nationale des moyens des paiement qui sera mise en œuvre.

Le déploiement de moyens de paiement simples, fluides, rapides et sécurisés constitue un levier de compétitivité pour notre économie et en particulier pour les PME et les TPE. La France dispose de nombreux atouts dans ce domaine sur lesquels il sera nécessaire de capitaliser pour en faire un vecteur de croissance et de création d'emplois. Elle compte d'une part, de nombreuses entreprises et start-up leaders et à la pointe de l'innovation et d'autre part, des établissements bancaires dont le rôle est moteur et les investissements significatifs.

Promouvoir des moyens de paiement innovants implique notamment la mise en place d'une gouvernance adaptée aux enjeux, qu'ils soient nationaux, européens ou internationaux. Dans cette perspective, le Medef est très favorable à la création d'un Comité national des moyens de paiement, annoncé par le ministre des Finances et des comptes publics, au sein duquel l'ensemble des acteurs impliqués devront être associés, à l'instar de ce qui avait permis d'effectuer le passage aux moyens de paiement SEPA dans les meilleures conditions.

Pour Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président délégué du Medef, *"les entreprises françaises du secteur des moyens de paiement sont un exemple d'innovation et de leadership sur la scène internationale. Elles ont permis de révolutionner les usages des consommateurs par la création notamment de la carte à puce. Encourager l'innovation et promouvoir l'utilisation plus large des moyens de paiement permettra aux entreprises d'adapter leurs modèles économiques aux nouveaux usages et d'en faire un levier de compétitivité."*